

# Des réverbères à huile remplacés par l'éclairage au gaz

**S**ous le Second empire, la ville de La Tour-du-Pin est éclairée par 20 réverbères qui fonctionnent à l'huile de schiste. Cette huile est obtenue par distillation de schiste bitumeux.

Un arrêté municipal fixe les jours et les heures d'allumage.

## Un règlement strict

Ainsi, pour janvier 1861, l'éclairage est prévu pour un total de 103 heures, sur une période de 20 jours.

Le jour des foires de novembre et de février, l'adjudicataire est tenu d'éclairer tous les réverbères à cinq heures du soir et de les éteindre à minuit. Chaque année, pour le 24 décembre, les réverbères sont allumés à 16 heures et jusqu'au lendemain matin, 7 heures.

Le règlement précise que l'huile fournie doit être de bonne qualité et que les mèches utilisées seront en coton filé, de 36 millimètres de diamètre et d'une longueur suffisante.

## L'arrivée du gaz

Les réverbères doivent être fixés de façon à bien éclairer la rue et « toujours élevés de manière à atteindre les consoles et les cordes tendues, jusqu'au terme de résistance, afin d'éviter le balancement produit par le vent ». Les vitres, les réflecteurs et les verres de lampes doivent être tenus en « constant état de propreté ».

La ville dégage un budget de 900 francs pour réparer ces réverbères. Ce pourquoi le conseil municipal a saisi l'opportunité de l'arrivée du gaz

pour installer l'éclairage au gaz dans la commune. Cette amélioration, demandée par tous les élus, coûtera 1 500 francs aux contribuables. La compagnie en charge des travaux posera à ses frais les conduites de gaz, afin que la ville n'ait pas à déboursier davantage. Mais la compagnie de gaz doit alors trouver plus de 400 abonnés pour rentabiliser son installation.

L'arrivée du gaz à La Tour-du-Pin a également été un argument pour l'installation de la gare en centre-ville. En effet, cette dernière était initialement prévue à 1 km vers Lyon, soit à la sortie d'autoroute actuelle. Mais cette stratégie permettait de raccorder l'éclairage de la gare au réseau de gaz de la ville.

**JJB La Tour Prend Garde**



Comme les autres réverbères à l'huile de la commune, celui situé à l'angle de la rue d'Italie et de la rue Joseph-Savoyat, a été remplacé par l'éclairage au gaz.